

Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2024

# LAUJEANMA



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 28 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 23 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

## AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Karine CAVAILLÈS-VERBASCO, Notaire associé à BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta, le 28 octobre 2024, publié au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON 1 le 22 Novembre 2024 volume 2024P n°20031, les associés de la société dénommée **LAUJEANMA**, Société civile immobilière au capital de 15244,90 €, dont le siège est à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 232 avenue du bariot, identifiée au SIREN sous le numéro 395295777 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON ont décidé d'augmenter le capital social de cette société de 15 244,90 euros pour le porter à 165 255,80 euros au moyen d'un apport en nature de droits immobilier évalué 150 010,80 euros effectué par M. Jean-Charles TENON en contre partie de la création de 984 parts sociales nouvelles de 152,45 euros chacune numérotées de 101 à 1084. L'article 7 des statuts a été modifié ainsi : Le capital social est d'un montant de cent soixante-cinq mille deux cent cinquante-cinq euros et quatre-vingts centimes (165 255,80 eur), divisé en mille quatre-vingt-quatre (1084) titres sociaux de cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (152,45 eur) chacun, numérotés de 1 à 1084, attribués aux associés en proportion de leurs



Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2024

apports, savoir : SARL COMTADIN INVEST, à concurrence de 82 parts numérotées de 1 à 82. Monsieur Jean-Charles TENON, à concurrence de 18 parts, numérotées de 83 à 100. Monsieur Jean-François TENON, à concurrence de 984 parts, numérotées de 101 à 1084. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1084 parts.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d' AVIGNON par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis

Le notaire